

## LA CRISE DE SOUVERAINETE MONETAIRE DANS LES TERRITOIRES D'ARU ET DE MAHAGI : Rébellion ou Agression monétaire ?

Par

**NALINGAME DIVOVA Christian**

Assistant à l'Institut Supérieur de Commerce d'Isiro, Province du Haut Uele en RD CONGO

### ABSTRACT

The government of the Democratic Republic of Congo has engaged for several years the process of the "dedollarisation" of its economy to give again with the Franc congolais all the attributes of a national currency. The American dollar had appeared in the economy congolaise at the beginning of the Nineties when inflation reached 200% (*HTTP:// www. slateafrique.com, consulted April 3, 2013 with 19h25*).

From 1986 so far, the rate of deposits in currency exceeds 50% and the lowest rate is 53, 94% in 1984; 66,81% in 1985 and 75,86% in 1986. With the end of the year 2012, the "green tickets" accounted for 89% of deposits and 95.2% of the appropriations, according to the central bank of Congo. Since this hyperinflation, the majority of the transactions are made in American dollar "American dollar". But, for the restitution of its traditional functions to the national currency, the dedollarisation could consider a series of measurements being based on monetary policies, of exchange and budgetary. Those will be carried out so as to: to maintain a level of low inflation, to eliminate volatility from the rate of exchange, and finally maitriser conditions with the emergence of a money market in national currency substitutable with the currencies. One could say that here, the dedollarisation is supposed to induce positive transformations such as the birth or the opening of the banking structure. The principal argument is due to an néo-intermediation, the latter can not only entrainer one injection of capital but also to lead to a greater confidence in the banking structure. The economic agents are reticent to deposit their liquidities in a bank with a less credible currency. In front of this prospect, the transformations would lean in the direction of a larger company of the banking environment, with trade banks of right congolais more open to foreign competition, more competitive and offering services at weaker cost.

Indeed, by eliminating the exchange rate risk, the use of only one currency can reduce the costs of transactions since the banks will be able to be freed from the provisions and the obstacles which theirs will be imposed. Moreover, it will be also easier to them to borrow or lend on the money market. The process of the dollarisation requires patience and of perseverance. It also requires that one can engage it in the order and with method, the process must be accompanied by a good communication campaign in particular stressing the importance of the use of the national currency, as a symbol of national sovereignty, measuring unit, instrument of payment and store of value. Because, *dédollariser*: it is thus to reduce and control the perverse effects while increasing the attractivity of the national currency. The government of the R.D Congo must combine the efforts of *dédollariser* in general the economy congolaise and that of the North-East in particular and should not standardize or minimize this plague which corrodes the saving in the North-East of the R.D Congo which would be likely one day to cause the frontier land conflict.

**KEY WORDS: Currency - Monetary Area - Monetary Rebellion - Monetary Aggression - xenomonetisation**

## RESUME

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a engagé depuis plusieurs années le processus de la « *dédollarisation* » de son économie pour redonner au Franc congolais tous les attributs d'une monnaie nationale. Le dollar américain était apparu dans l'économie congolaise au début des années 90 quand l'inflation atteignait 200% (*http : //www. slateafrique.com, consulté 3 avril 2013 à 19h25*).

De 1986 jusqu'à ce jour, le taux de dépôts en devise dépasse 50% et le taux le plus faible est 53,94% en 1984 ; 66,81% en 1985 et 75,86% en 1986. A la fin de l'année 2012, les « *billets verts* » représentaient 89% de dépôts et 95.2% des crédits, selon la banque centrale du Congo. Depuis cette hyperinflation, la plupart des transactions se font en monnaie américaine « *dollar américain* ». Mais, en vue de la restitution de ses fonctions traditionnelles à la monnaie nationale, la *dédollarisation* pourrait se pencher sur une série de mesures s'appuyant sur des politiques monétaires, de change et budgétaire. Celles-ci seront menées de manière à : maintenir un niveau d'inflation bas, éliminer la volatilité du taux de change, et enfin maîtriser les conditions à

l'émergence d'un marché monétaire en monnaie nationale substituables aux devises. L'on pourrait dire qu'ici, la dédollarisation est censée induire des transformations positives telles que la naissance ou l'ouverture du système bancaire. Le principal argument tient à une néo-intermédiation, cette dernière peut non seulement entraîner une injection de capitaux mais également conduire à une plus grande confiance dans le système bancaire. Les agents économiques sont réticents à déposer leurs liquidités dans une banque avec une monnaie moins crédible. Devant cette perspective, les transformations se pencheraient dans le sens d'une plus grande entreprise du secteur bancaire, avec des banques commerciales de droit congolais plus ouvertes à la concurrence étrangère, plus compétitives et offrant des services à des coûts plus faibles.

En effet, en éliminant le risque de change, l'utilisation d'une seule monnaie peut réduire les coûts de transactions puisque les banques pourront s'affranchir des provisions et des obstacles qui leurs seront imposés. En outre, Il leur sera également plus facile d'emprunter ou de prêter sur le marché monétaire. Le processus de la dollarisation requiert de la patience et de persévérance. Il nécessite aussi qu'on puisse l'engager dans l'ordre et avec méthode, le processus doit s'accompagner d'une bonne campagne de communication soulignant notamment l'importance de l'utilisation de la monnaie nationale, en tant que symbole de souveraineté nationale, unité de mesure, instrument de paiement et réserve de valeur. Car, dédollariser : c'est donc réduire et contrôler les effets pervers tout en accroissant l'attractivité de la monnaie nationale. Le gouvernement de la R.D Congo doit conjuguer les efforts de dédollariser l'économie congolaise en général et celle de Nord-est en particulier et ne doit pas banaliser ou minimiser ce fléau qui ronge l'économie de Nord-Est de la R.D Congo qui risquerait un jour de provoquer le conflit foncier frontalier.

**MOTS CLES : Monnaie – Zone monétaire – Rébellion monétaire - Agression monétaire - xénomonetisation**

## **I. INTRODUCTION**

La monnaie est un symbole de souveraineté au même titre que le drapeau, l'hymne nationale, l'armoirie, la constitution. A ce sujet, Benjamin COHEN estime que : « *Tout comme un drapeau, un hymne ou une constitution, la monnaie contribue à développer le sentiment d'une identité*

*collective d'appartenance à une communauté unique* » (2003, p.49). Au nom de cette souveraineté, chaque pays, sauf ceux qui appartiennent à des zones monétaires, s'identifie à travers sa monnaie.

Cependant dans les pays en crise, certains phénomènes tels que la perte de la valeur externe ou interne de la monnaie, ou l'instabilité de celle-ci amène la population à se trouver une monnaie de refuge, soit en complément de la monnaie nationale, soit en substitution de celle-ci sans qu'elle n'ait requis l'aval du pouvoir public en cette matière. Il s'agit d'une réaction des agents économiques à l'instabilité du cadre macroéconomique dont la dépréciation de la monnaie nationale et l'inflation en sont de manifestations flagrantes. On parle dans ce cas d'une xénomonetisation de *facto* (ou de fait). Confrontés au fait que le Franc congolais fait face, comme toute monnaie, aux problèmes de liquidité d'ordre général notamment ceux relatifs à la liquidité, la stabilité et la convertibilité de monnaie, les agents économiques optent à des monnaies qui minimisent ces problèmes.

Animés par l'esprit rationnel, les agents économiques du territoire d'ARU et MAHAGI ont orienté leur choix en faveur des monnaies étrangères jugées efficaces dans les pratiques commerciales et monétaires. La problématique de la liquidité, de la convertibilité, et de la stabilité étant des problèmes monétaires d'ordre générale, la base empirique à travers le monde nous renseigne que ces problèmes se posent et se sont posé avec beaucoup plus d'acuité dans les pays en développement dont la RD Congo. Mais au delà du fait que cette dernière se retrouve dans le colimenter de ceux qui connaissent le plus des problèmes monétaires, elle s'est tellement distinguée dans le mal au cours des années 1990 par une instabilité permanente et de grande envergure de sa monnaie qui a duré près de deux décennies. Il a fallu attendre l'avènement d'Augustin MATATA MPONYO à la tête du Trésor pour que se voient jugulé les causes qui ont longtemps présidé parmi les facteurs de l'érosion du pouvoir d'achat.

Dans les territoires d'Aru et Mahagi, le franc congolais n'est pas utilisé dans plusieurs transactions notamment, sur le marché de l'immobilier, la paie des loyers, la paie des frais scolaires, le transfert de fonds vers l'intérieur du pays (principalement en dollars américains), soin de santé, frais de transport, etc. Les agents économiques adoptèrent depuis les années 1990 pour le dollar américain, le shilling ougandais et le *Pound* soudanais comme unité de compte, l'instrument de paiement et réserve de valeur au détriment de la monnaie nationale.

Pour protéger leur pouvoir d'achat et bénéficier de la commodité de la discrétion dans les transactions, les agents économiques dans leurs rationalités adoptèrent aux monnaies étrangères. Cette crise de confiance en la monnaie nationale exacerbée par le déficit du service bancaire qui y a longtemps perduré nous a poussés à mener la présente analyse en vue d'épingler les déterminants et le statut de ce phénomène à partir de ce questionnement : Est-ce une agression monétaire ou une rébellion monétaire ?

Eu égard à ce qui précède, nous nous sommes préoccupé d'orienter notre interrogatoire vers ce phénomène à travers la compréhension des faits suivants :

1. Quelle est la part de marché du Franc congolais dans les territoires d'Aru et de Mahagi ?
2. Qu'est-ce qui justifie la préférence des congolais, pourtant doté d'une monnaie propre, à la monnaie étrangère ?
3. Comment peut-on qualifier les pratiques monétaires d'Aru et Mahagi : rébellion monétaire, agression monétaire ? ou situation normale ?
4. Quel statut convient aux territoires d'Aru et de Mahagi ? enclave monétaire ? zone monétaire ? ou espace monétaire de quel pays ?

## II. METHODOLOGIE

La méthodologie que nous avons adoptée a fait appel aux techniques d'analyses statistiques. Ainsi, nous nous sommes servis de la méthode comparative pour comparer les évolutions des taux dans le temps afin de voir comment les données ont évolué d'un temps à l'autre.

Ces méthodes ont été soutenues par la technique documentaire et d'enquête pour la récolte des données.

### Traitement des données

L'analyse des données recueillies sur terrain nous a conduits à utiliser le logiciel Excel pour le calcul de pourcentage de taux d'inflation, le taux de dépréciation et le taux de croissance

### III. CADRE D'ETUDE

L'absence des statistiques fiables sur la production laisse croire qu'il y a un volume de production qui échappe à la comptabilité nationale avec pour corolaire une sous-estimation de volume de monnaie à émettre. Ce probable déficit et la mauvaise gestion de la monnaie congolaise (zaïroise à l'époque) aurait peut ouvert la porte aux monnaies étrangères. Préfaçant KABUYA KALALA et MATATA MPONYO, MASANGU MULONGO affirme ceci : « Pour ma part, j'ai toujours été convaincu que l'instabilité chronique de grande ampleur des prix intérieurs et du taux de change était le facteur permissif fondamental du fractionnement de la zone monétaire nationale » (1999, p.11). La proximité peut amener une population qui entretient des échanges avec le pays voisin à utiliser des temps en temps la monnaie du voisin. Cette situation a été observée en Europe où certaines contrées frontalières suisses utilisaient le Franc Français. De ce fait on pourrait concevoir à certaines limites cette **situation** comme **normale**. Pour être considéré comme normale, on doit observer une réciprocité du phénomène dans les localités étrangères voisines à la RD Congo.

En référence aux questions monétaires des pays en développement le phénomène observé dans les territoires d'ARU et MAHAGI serait un cas d'agression monétaire. La **rébellion monétaire** traduit un refus de soumission aux autorités monétaires consistant au rejet de la monnaie nationale, de manière à lui infliger des sanctions, et indirectement, à ses émetteurs. Au Congo, elle s'est opérationnalisée à travers plusieurs manifestations dont « *le rejet des billets usés, la décompte de la monnaie nationale (décompte de la monnaie scripturale, Grandes coupures contre petite coupures, anciennes monnaies contre les nouvelles), refus de l'utilisation de la monnaie légale, cloisonnement de l'espace monétaire national* » (M-B., NKKO MABANTULA, 2013-2014,P.86).

L'**agression monétaire** par contre n'est rien d'autre que la xémonétisation. La **zone monétaire** a été définie par R.MUNDELL comme *un domaine dans lequel les taux de change fluctuent, ou tout au moins varient, par rapport au reste du monde. Telle que définie, une zone monétaire peut revêtir l'une de ces deux formes : elle peut comprendre différents pays ayant une seule monnaie commune (union monétaire) ou différents pays dont les monnaies nationales sont liées entre elles des taux de change fixes et intégralement convertibles* (F., KABUYA KALALA, et M., MATATA PONYO, p.29). Faut-il parler de zone monétaire à ARU et MAHAGI ? Si oui de

quelle zone monétaire s'agit-il ? Réfléchissant dans ce sens, les territoires précités seraient une zone monétaire à plusieurs monnaies et non une union monétaire.

L'**espace monétaire** représente l'aire de transaction, c'est-à-dire le nombre d'agents et de biens qui sont mis en relation grâce à l'existence d'une monnaie donnée. Il ne se réfère pas nécessairement à la localisation topographique des transactions mais à l'extension de l'influence réelle de la monnaie ( M., SAINT MARC(1972), p.30). Ainsi défini, l'espace monétaire peut ou ne pas coïncider avec la zone monétaire... l'espace ARU-MAHAGI pourrait constituer à cet effet le prolongement des espaces monétaires soudanais et ougandais en plus de l'espace dollar qui est national en RD Congo.

L'**enclave monétaire** est une aire où la monnaie légale n'est acceptée que dans des transactions fortes limitées. L'espace ARU-MAHAGI pourrait être appréhendé comme enclave monétaire.

**La monnaie** est un concept à usages variés, mais il a un sens précis pour les économistes. Pour éviter toute confusion, nous devons préciser en quoi ce sens diffère de l'usage courant. En référence à l'approche fonctionnelle, la monnaie peut être appréhendée à travers trois fonctions : monnaie comme, monnaie comme instrument d'échange, monnaie comme réserve de valeur. Selon Frédéric MISHKIN, Les économistes définissent la monnaie comme tout ce qui est généralement accepté en paiement de biens ou de services ou le remboursement de dette (F., MISHKIN, 2004, p. 55). Le numéraire consiste en pièces et billets et correspond à cette définition. Mais pour les économistes, le numéraire ne représente qu'une petite partie de la monnaie comme les chèques, les lettres de changes, les billets à ordre, etc. Traditionnellement, il est reconnu à la monnaie trois fonctions principales dites fonctions classiques de la monnaie dont les sources remontent à Aristote : monnaie comme intermédiaire des échanges, monnaie comme unité de compte et monnaie comme réserves des valeurs.

### **1. La monnaie est un intermédiaire des échanges**

Il suffit de rappeler les inconvénients du troc voir « impossibilité de sa mise en pratique dans les économies développées où règnent la division du travail pour se rendre compte que seule la monnaie permet à n'importe quel agent économique de se procurer les biens multiples que produisent ses semblables. La monnaie constitue un pouvoir d'achat général et immédiat, elle est donc l'instrument de paiement du type.

## **2. La monnaie est un instrument de mesure des valeurs ou unité de compte**

La monnaie permet aussi d'exprimer les valeurs différentes des biens ou services produits en une mesure commune. Elle est donc étalon, elle est unité par laquelle sont évalués les prix. Mais on doit aussitôt remarquer que, contrairement au mètre qui est l'étalon de mesure des longueurs et qui garde une valeur immuable, la monnaie est un étalon variable : la valeur de la monnaie dépend du niveau des prix.

## **3. La monnaie est une réserve de valeur**

L'agent économique qui détient de la monnaie sait qu'il peut l'utiliser dans l'immédiat pour acquérir des biens, ou s'en servir ultérieurement, la conserver provisoirement en vue d'un achat futur, et ainsi ne la transformer en bien que longtemps après. La monnaie est un pouvoir d'achat mais aussi un pouvoir de choix quant à l'utilisation. Ainsi, pouvons-nous, grâce à la monnaie, envisager l'avenir et constituer des réserves, car selon même l'expression de Keynes, la monnaie est « un lien entre le présent et l'avenir » (J.M.KEYNES, 1972, p. 15). Passant en revue les fonctions monétaires, la fonction d'instrument d'échange et celle d'unité de compte valent mieux à une monnaie tandis que celle de réserve de valeur ne lui est que complémentaire. Au-delà de ses trois fonctions traditionnelles, il est actuellement reconnu à la monnaie, du point de vue macroéconomique les fonctions de liquidité et celle d'instrument de politique économique.

### **a. Fonction de liquidité**

La monnaie est la liquidité par excellence. Celui qui détient de la monnaie a une créance générale sur la communauté nationale puisqu'il peut la convertir en n'importe quel bien ou service en n'importe quel moment, en n'importe quel lieu au sein du territoire où elle a cours légal. Cette liquidité est saisie à trois niveaux selon le degré :

- La liquidité primaire : on entend ainsi par liquidité primaire celle qui permet d'effectuer un paiement immédiat ; c'est le cas avec les billets de banques, les monnaies divisionnaires (pièces), les chèques (monnaie scripturale) ;
- La liquidité secondaire : ici, il n'y a pas liquidité immédiate mais une possibilité de conversion très rapide en monnaie sans risque de perte de capital (exemple : les bons de trésor, les dépôts d'épargne) ;



- La liquidité tertiaire : le degré de liquidités est encore moins élevé ici. La transformation en liquidités primaires ne s'opère que par la vente comportant des coûts (commissions supportés) et des risques (baisse du prix des actifs financiers).

## **b. Instrument de la politique économique**

La frappe de la monnaie est venue s'en rajouter à d'autres instruments et a fait de la monnaie un instrument de l'expression, de la distribution des revenus et de domination économique. Sur le plan des relations internationales « l'étalon-dollar » consacre la suprématie économique-politique des USA, donc ce pouvoir de domination. A travers la politique monétaire, la masse monétaire en circulation oriente l'activité économique dans son ensemble. La monnaie telle que définit par Marie-Brigitte NKOLO MABANTULA (2010) est *tout objet, matériel ou immatériel, utilisé par les agents économiques en compte et paiement des biens et services, obéissant à un certain nombre des règles explicites et implicites qui régissent les conditions de sa création, de sa mise en circulation et de son utilisation*. Cette définition semble mieux appréhender ou décrire l'objet monétaire. En affirmant que la monnaie est « *tout objet matériel et immatériel...* », elle fait d'une part référence à la monnaie fiduciaire, et d'autres parts à la monnaie scripturale. « *... utilisé en compte et paiement* » rejette la fonction de réserve de valeur compte tenu du fait que celle-ci n'est pas exclusive à la monnaie. « *... obéissant à un certain nombre des règles explicites et implicites qui régissent les conditions de sa création, de sa mise en circulation et de son utilisation* » : les règles qui régissent la *création, la mise en circulation et l'utilisation* de l'objet monétaire ne sont pas seulement celles édictés par le pouvoir public (les instructions de banque centrale et les lois du pays) mais également celles qui émergent spontanément dans la société à travers les habitudes de ses utilisateurs. Mais sa limite réside dans le fait qu'elle ne allusion qu'aux transactions sur le marché des biens et services tout en mettant en évidence celles que la monnaie facilite sur le marché des capitaux. Pour cette raison, nous estimons que la monnaie peut être appréhendée comme *tout objet, matériel ou immatériel, utilisé par les agents économiques en compte et paiement sur le marché des biens et services et des capitaux, obéissant à un certain nombre des règles explicites et implicites qui régissent les conditions de sa création, de sa mise en circulation et de son utilisation*.

Dans les territoires sous étude, qu'est ce qui est monnaie ? Et qu'est ce qui n'est pas monnaie ? Si on s'en tient aux considérations topographiques, nous pouvons admettre que le Franc congolais serait monnaie dans l'espace ARU-MAHAGI qui sont des territoires congolais. **Parallélisme monétaire.** Ce concept est plus généralisant que la dollarisation dans mesure où selon Jérôme Blanc, le parallélisme monétaire est entendu comme l'utilisation concomitante de deux monnaies sur un espace économique. Cette utilisation peut concerner une monnaie nationale et une devise. Cette étude est d'une importance capitale. Elle peut aider les autorités politico-administratives de la R. D Congo en vue d'éradiquer ce fléau qui ronge l'économie de Nord-est de la R. D Congo. L'instabilité de la monnaie congolaise (zaïroise à l'époque) au cours des années 1990 serait la raison qui aurait justifié la préférence des résidants congolais aux monnaies étrangères.

#### **IV. CADRE EMPIRIQUE**

Cette partie se penche sur le résultat de l'observation réalisée dans les territoires d'Aru et Mahagi durant trois mois, et pratiquement entre Mars et Juin 2013. Il semble invraisemblable que tout pays du monde utilisent une monnaie. Les problèmes de monnaie sont les mêmes dans tout les pays du monde, ils se posent à terme de la gestion monétaire. La gestion de la monnaie repose sur trois choses : gestion de liquidité, gestion de stabilité, gestion de convertibilité. Qu'on soit dans les pays industrialisés ou dans les pays en développement les problèmes de la gestion restent les mêmes. Cependant d'un pays à un autre, ils se posent dans les degrés différents. Ils se posent avec beaucoup plus d'acuités dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

##### **A. De la xénomonetisation dans les territoires d'Aru et Mahagi**

La xénomonetisation indique l'utilisation d'une monnaie étrangère dans une économie ayant pourtant sa propre monnaie. Cette utilisation peut être concomitante (il s'agit dans ce cas du parallélisme monétaire) ou absolue (il s'agit dans ce cas de la substitution monétaire). La dollarisation est le terme générique qui traduit le phénomène de la xénomonetisation. Il en est ainsi d'autant plus que de tous les cas de xénomonetisation observés à travers le monde, la plupart relève de la dollarisation. Sa définition ne fait pas l'objet l'unanimité, elle est délicate, discutable et variée. Ce concept semble avoir pris naissance dans les pays d'Amérique latine de

façon délibérée, volontaire et officielle. La dollarisation concerne la description du phénomène qu'un pays abandonne sa monnaie pour adopter une autre devise mais nécessairement la devise américaine. NGONGA V. et MUSASA J. l'analysent comme utilisation intense de devise particulièrement le dollar américain, à la fois comme unité de compte, réserve des valeurs et moyen de paiement, dans un espace doté pourtant d'une monnaie nationale (MUKUNDI NYEMBWE, E., 2008-2009).

### **1. De l'utilisation de dollar Américain**

Le dollar est la monnaie nationale des Etats-Unis d'Amérique jouant un rôle international du premier plan. Au début des années 1970, le dollar Américain convertible en or, a été l'étalon du système monétaire international.

Depuis la suspension de la convertibilité du dollar en or (1971) et surtout, à partir de l'adoption du change flottant, le dollar a perdu son rôle d'étalon, mais, il reste la première monnaie de référence, réserve internationale des valeurs. Ses fluctuations ont des grandes répercussions sur l'économie mondiale.

Sur les marchés congolais en général et les marchés locaux (territoires d'Aru et de Mahagi) en particulier, le dollar Américain est consommée autant que le franc Congolais ( transfert de fonds, vente et achat des maisons d'habitation, salaire de personnel privé que public, fixation de prix de biens et services, soins médicaux, frais académique, frais de transport, etc.) alors que dans d'autres pays de la région, la monnaie locale est la seule à être utilisé pour la consommation locale. L'utilisation du dollar Américain en RD Congo dans les transactions commerciales et financières internes tire sa révérence dans les repères historiques. Il est une réaction des agents économiques (Ménages, Entreprises et Etat) à l'instabilité de la monnaie nationale, à l'instabilité politique et à l'incohérence des politiques qui n'ont pour corolaire que déséquilibres récurrents du cadre macroéconomiques.

Depuis l'accession de la R.D Congo à l'indépendance au 30 juin 1960, son cycle économique a connu une légère période d'expansion de 1968 à 1974 ; mais l'essentiel de son histoire économique est dominé par la récession/dépression au cours des années 1975 à 2002.

Le pays a connu des grandes crises politico-militaires depuis 60 jusqu'à ce jour. Vu cette instabilité économique, la population se méfiant de la monnaie nationale préfère conserver sa richesse en monnaies étrangères.

En 1995 et 1996, les Premiers ministres KENGO et LUKULIA instaurent le mode de paiement envers l'Etat en dollar américain c'est-à-dire ils ont instruit tout les services mobilisateur de l'Etat de percevoir tout les impôts et taxes en dollar américain exclusivement.

Dans son discours lors d'accession à la magistrature suprême en janvier 2001, son excellence Monsieur le président de la République instaure la libéralisation du régime de change. En février 2001, dans la mise en exécution du programme de change de l'Etat, la BCC élabore une nouvelle réglementation de change qui libéralise les opérations de change en R. D Congo.

Il s'agit notamment ; des politiques budgétaire expansionniste qui se soldent par les déficits budgétaires chronique, la décélération de l'activité économique (hyperinflation et la modicité de crédit à l'économie) et la pénurie du signe monétaire au sein de l'économie. C'est dans les lectures de ces quelques faits historiques que l'on peut tracer la trajectoire de ces péripéties monétaires.

La parité entre ces deux monnaies en 2014 se présente de la manière suivante :

1 CDF = 0, 001087 USD c'est la cotation dite au certain.

1 USD = 920 CDF c'est la cotation dite à l'incertain.

## **2. De la shillingisation : utilisation de shilling ougandais**

Le Shilling ougandais est la monnaie de la République Ougandaise. Pour des raisons de proximité avec les territoires d'Aru et Mahagi, deux territoires fortement capitalisés au Nord-est de la R. D Congo préfèrent l'usage des monnaies étrangères. Par shillingisation nous désignons une xénomonetisation portée vers le « Shilling ougandais ».

Cette monnaie est aussi consommée autant que le Franc congolais. L'utilisation intense du Shilling Ougandais dans toutes les fonctions traditionnelles de la monnaie est toujours le fait de

méfiance de la population de cette contre à la monnaie nationale et la facilité qu'elle offre, plus que le dollar Américain, pour les transactions avec les marchés ougandais.

A cet effet, le Franc congolais est soumis à des fortes tensions, à la baisse ou la hausse des prix, en fonctions des événements quotidiens : crises politiques et économiques, insuffisance de la monnaie nationale sur les marchés des biens et services, l'absence des banques commerciales, etc.

Eu égard à ce qui précède, les territoires sous études restent marginalisés des effets entrainement de politique monétaire de la R.D Congo et le Franc congolais est substituer par le Shilling ougandais implicitement ou explicitement, informellement ou officiellement.

La conversion directe,  $1 \text{ SH} = 0,38 \text{ CDF}$

La conversion indirecte,  $1 \text{ USD} = 2300 \text{ SH} = 920 \text{ CDF}$ .

### **3. De la poundisation : utilisation de pound soudanais**

Le Pound est la monnaie de la République du Sud-Soudan, utilisé dans l'économie de certains territoires, il y a plus d'une décennie, dans la partie Nord-est de la R.D Congo. Par « Poundisation » nous désignons également une xénomonetisation portant sur le « Pound soudanais ».

En outre, son utilisation est d'abord le fait du public dans la partie frontalière. Les trafiquants ou les agents économiques de cette contrée préfèrent utiliser les monnaies étrangères (Pound) vers l'extérieur du pays (Sud-Soudan).

Le taux de change est le prix du Franc congolais par rapport aux monnaies étrangères (dollar Américain ou Pound Soudanais). En 2013,

$1 \text{ Pound} \text{ valait } 230 \text{ CDF} = 0,2174 \text{ USD}$

$100 \text{ Pound} \text{ valaient } 23000 \text{ CDF} = 21,74 \text{ USD}$ .

## B. ANALYSE DES DONNEES

L'opérationnalisation a été rendu possible grâce à l'entrevue réalisée sur un échantillon de 200 personnes interviewées à raison de 100 par territoire. Leur sélection s'est fait de manière aléatoire dans les 2 territoires ayant constitué notre champs d'étude.

**Tableau N°01 Parts de marché des différentes monnaies employées dans transactions dans les territoires d'ARU et MAHGI en %**

	<b>Dollar américain</b>	<b>Shilling ougandais</b>	<b>Pound soudanais</b>	<b>Franc congolais</b>
<b>Part de marché</b>	45%	40%	8%	7%

**Source** : conçu par l'auteur sur base des données recueillies sur terrain

A ce jour, en dépit des efforts consentis par le gouvernement congolais avec le concours du Fonds Monétaire International, en mettant en place des programmes économiques visant à stabiliser le cadre macroéconomique national et à relancer sa croissance *in fine*, dédollariser l'économie congolaise (BCC, 2012, p.8), au nord-est de la R. D Congo, on assiste à une utilisation discriminative du franc congolais soit 7%, à l'insertion croissante des devises dont 8% Pound Soudanais, 40% Shilling ougandais et 45% dollar américain dans l'ensemble des transactions nationales. Le Franc congolais est à peine accepté pour secourir ceux qui par ignorance se s'y sont rendu sans le savoir et quelques fonctionnaire qui le véhicule juste après leur paie.

Considérant l'information fournies par le tableau ci-haut, il ressort un classement décroissant selon le poids de ces monnaies dans les transactions dans l'ordre suivant : le dollar Américain ; le shilling ougandais ; le pound du sud-soudan puis l'Unité nationale « le Franc congolais ». On est donc là en présence d'une agression monétaire.

### 1. Du statut actuel du franc congolais

L'efficacité d'une monnaie est reconnue selon que celle-ci exerce parfaitement les fonctions qui lui sont dévolus. Si dans une bonne partie de l'étendue de la RD Congo le Franc congolais jouit encore de l'essentiel de ses compétences, son influence dans les territoires de Mahagi et d'Aru reste mitigé si pas à démontrer. Les fonctions de compte, d'échange et de patrimoine y sont suffisamment assurées par des devises au point de se substituer dans certaines localités de ces territoires à la monnaie nationale. Dans l'espace où son usage est accepté, Franc congolais ne

dépasse pas 10% dans le règlement des échanges. De ce fait, il n'est pas du tout aussi employé comme actif de patrimoine et moins encore comme étalon de mesure. Bref la souveraineté monétaire est très entamée dans les deux territoires sus évoqués.

## **2. De la politique monétaire dans les territoires d'ARU ET MAHAGI**

Pour l'essentiel, les opérateurs du territoire d'Aru sont clients auprès des banques Ougandaises. Ils sont très attentifs à la politique monétaire menée en Ouganda qu'à celle de la Banque centrale du Congo compte tenu du fait que leurs affaires sont majoritairement financés par des crédits leurs octroyés par des banques ougandaises. C'est l'atteinte à la souveraineté monétaire qui ne traduit rien d'autre qu'un cas d'agression monétaire.

Les problèmes de la gestion de la monnaie surgissent, lorsque les autorités n'assurent pas la liquidité, la conversion et la stabilité de la monnaie nationale en d'autres devises avec comme conséquences : perturbation des échanges internationaux ; émergences des marchés de change parallèle ; la diminution de réserves de change ; l'autorité n'aura plus le pouvoir sur sa propre monnaie ; la valeur externe non garantie ; la méfiance et la fuite vis-à-vis de la monnaie nationale (dollarisation).

## **3. Facteurs de la xénomonetisation dans les territoires d'ARU et MAHAGI**

Au cours de cette étude, deux cents personnes ont été interrogées au sujet de l'utilisation des monnaies étrangères à Aru, Ariwara, Engbokolo et Mahagi affirment que les causes de l'utilisation des monnaies étrangères se penchent :

- Sur le plan économique : la forte destruction du tissu économique en 1992 et 1993 (pillage, bindomanie et réforme monétaire, hyperinflation) et la sous-bancarisation qui a caractérisé ces contrées durant la période au cours de laquelle s'est déclenché le phénomène ;
- Sur le plan géographique : l'éloignement de la capitale politique de la RDC et la proximité de ces territoires à d'importants centres de négoce soudanais (Juba) et ougandais (Paidia, Kampala,...) n'en sont pas moins dans ce phénomène de sous bancarisation.

- Sur le plan politique et mental : le conflit sociopolitique qui ont succédé la démocratisation et les conflits armés ont affaibli l'autorité de l'Etat.
- Sur le plan social, l'Ouganda, la RD Congo et le Soudan partage des populations appartenant à des ethnies communes dans lesquelles se reconnaissent certains congolais de ces deux territoires congolaises.

Au delà de ces causes évoquées par la population, il convient de préciser que la cause principale n'est rien d'autre que l'hyperinflation des années 1990 et les dépréciations qui en ont suivi te que l'on peut le remarquer dans le tableau ci-après :

**Tableau N°02 : Taux d'inflation et de dépréciation monétaire (en %)**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Taux d'inflation	233,2	3642,0	2989,0	4652,0	9797,0	370,3	752,9
Taux de dépréciation	74,0	96,6	97,2	99,1	97,2	78,8	86,8
Taux de croissance	-3,7	-8,4	-10,5	-13,5	-3,9	0,7	-1,1

**Sources :** 1.NGONGA N. et MUSUSA U. cités par F.KABUYA KALALA et M.MATATA PONYO, 2. 1<sup>er</sup> Rapport OBSAM

L'effondrement de l'activité économique telle que visualisé par les taux de croissance négatifs à travers le tableau ci-haut. Le ralentissement de l'activité économique a réduit la capacité contributive des contribuables et réduit les ressources fiscales sans réduire les ambitions de l'Etat. Face à cette insuffisance des ressources fiscales on a tout simplement assisté à la fiscalisation de la monnaie qui a conduit à l'hyperinflation. Cet aspect de choses mérite d'être pris en compte car le phénomène d'utilisation des monnaies étrangères s'est déclenché après la suite de cette hyperinflation qui a provoqué d'importante dépréciation et qui a débouché sur la méfiance en la monnaie.

## DISCUSSION

Il est généralement observé un usage mutuel des monnaies dans les zones frontalières tant dans des économies en retard que dans des économies avancées. Si on s'en tient à cette réalité, il est donc possible de considérer l'usage du shilling ougandais et du pound soudanais dans les territoires d'Aru et Mahagi comme des situations normales. Mais à la question de savoir si le



Franc congolais bénéficie de la même considération et traitement dans des zones ougandaises et soudanaises situées proche des frontières respectives que ces pays partagent avec la RD Congo, la réponse n'est pas satisfaisante. Donc la circulation des monnaies étrangères, surtout celle de monnaies ougandaise et soudanaise, est loin d'être une situation normale.

Ce constat ouvre donc une brèche pour soutenir la thèse selon laquelle le Franc congolais est confronté à une crise de convertibilité. Cette crise soulève un problème de *convertibilité directe*. Cela renforce une fois de plus l'usage des monnaies étrangères, principalement le dollar américain, considérées comme soit comme monnaie de référence soit comme parfaitement liquide dans le pays où on importe (shilling en Ouganda, pound au soudan, FCFA en centre Afrique,...). Le commerce international en RD Congo est rendu possible grâce à la *convertibilité indirecte*. La convertibilité du Franc congolais est garantie à l'aide du matelas des devises observé dans le bilan de la banque centrale du Congo. Plus il est épais, plus la monnaie nationale (le Franc congolais) est convertible. Ce manque de confiance en la monnaie nationale donne au FRANC CONGOLAIS le statut d'un titre de créance utilisable dans la zone Franc, plutôt que d'un signe monétaire doté de tous les attributs monétaires.

Ces deux territoires ne peuvent à rien être considérée comme une zone monétaire car ne sont pas à eux seuls des territoires nationales capables des s'unir à d'autres Etat pour se constituer en zone monétaire. En plus le *taux de change entre les différentes monnaies utilisées dans cette contrée est variable contrairement au change fixe et intégralement convertible prévu pour une zone monétaire*. L'espace ARU-MAHAGI est cloisonné en plusieurs espaces monétaires : 1. espace Franc congolais qui est la victime, 2. et les espaces agresseurs – espace Pound et espace shilling - auquel il faut ajouter l'espace dollar. Nous ne pouvons donc pas parler d'un espace monétaire ARU-MAHAGI. Enclave monétaire ? OUI. L'espace ARU-MAHAGI est bel et bien un enclave monétaire car c'est une aire où la monnaie légale « FRANC CONGOLAIS » n'est acceptée que dans 7% des transactions. Dans coins les plus reculés de ces territoires la monnaie nationale est non seulement refusée mais également méconnue. En fin, il est difficile d'affirmer à cet effet que le FRANC CONGOLAIS est une monnaie pour les habitants des territoires d'Aru-Mahagi

## CONCLUSION

Le refus des signes monétaires national est une réalité au Nord-est de la R.D Congo plus précisément aux territoires d'Aru et de Mahagi. Le franc congolais a perdu ses fonctions monétaires au profit du dollar Américain, Shilling ougandais et Pound du sud-Soudanais. Sa part de marché de 7% dans les transactions financières et commerciales est provoquée par plusieurs facteurs notamment facteurs historiques et géographiques notamment les facteurs économiques, facteurs socio-politique, facteurs et culturels.

Il sied de rappeler que les territoires d'Aru et de Mahagi sont des territoires fortement capitalisés. A cet effet, l'absence d'une structure bancaire susceptible d'assurer la liquidité, la convertibilité et la stabilité extorque la monnaie nationale ou le Franc congolais au second rang au profit des monnaies étrangères qui s'accaparent du rôle classique d'une monnaie en tant que monnaie de refuge exerçant pleinement le rôle de réserve de valeur, d'unité de compte et d'instrument de paiement. Quoi qu'il en soit, c'est beaucoup plus les mouvements des acteurs régionalistes qui dramatisent le refus des signes monétaires national. Pour eux, c'est la nouvelle manière de bénéficier des effets de la politique monétaire ougandaise. De ce fait, l'autorité monétaire congolaise perd le seigneurage et se prive de la souveraineté de sa politique monétaire et de sa politique de change y compris les potentialités d'utiliser les crédits de la banque centrale.

Si nous nous appesantissons seulement au dollar, nous pouvons dire que le problème vécu au Nord-est ne se pose pas avec les mêmes acuités que dans l'ensemble de la R. D Congo. Mais la tendance de la substitution totale de la monnaie nationale, le Franc congolais, (soit 7% dans les transactions commerciales et financières) par des monnaies étrangères Pound du sud-soudan (soit 8%), Shilling ougandais (soit 40%) et le dollar Américain (soit 45%) qui est une « agression monétaire » exacerbe la crise la problématique de l'intégrité territoriale. In fine, la monnaie est le signe de la souveraineté nationale et internationale, de tel pourcentage ne témoigne pas la souveraineté de la R. D Congo, et surtout la souveraineté économique. Cette crise érige de ce fait l'espace ARU-MAHAGI en « enclave monétaire ».

**REFERENCES**

1. DELAUNAY, Jean Claude, *Le dollar, monnaie mondiale*, Fondation Gabriel Péri, Paris, 2006.
2. KEYNES, John Maynard. *Essai sur la monnaie et l'économie*, Payot, Paris, 1972.
3. F., KABUYA KALALA et M., MATATA PONYO, *L'espace monétaire Kasaien. Crise de légitimité et de légitimité monétaire en période d'hyperinflation au Congo (1993-1997)*, L'Harmattan, Paris, 1999.
4. MISHKIN, Frédéric ; *Monnaie, banque et marché financier*, Pearson éducation, 7<sup>e</sup> édition, Paris, 2004.
5. STIGERTE, Joseph ; *Economie monétaire*, Economica, Paris, 2005.
6. BANQUE CENTRALE DU CONGO ; *Piste vers la dédollarisation de l'économie Congolaise*, 21 septembre, 2012.
7. <http://www.slateafrique.com>
8. <http://www.bcc.cd>